

Dépôt :

Francine Closener (LSAP)

Luxembourg, le 3 décembre 2025

PL 8587



Motion

La Chambre des Député-e-s,

- Constatant que le rapport *Rapport Travail et Cohésion sociale 2025* révèle qu'en 2024, le coefficient de Gini s'élevait à 30,1 %, avec une tendance haussière sur le long terme, témoignant d'une stagnation relative mais persistante des inégalités de revenus à un niveau préoccupant, ces disparités économiques structurelles ayant des répercussions directes sur les chances de réussite éducative des enfants ;
- Rappelant que les inégalités éducatives trouvent leur origine dans des facteurs multiples et interdépendants ;
- Soulignant que les désavantages socioéconomiques affectent la réussite scolaire des élèves indépendamment de la langue d'alphabétisation et doivent être combattus par des mesures ciblées qui dépassent le seul cadre linguistique ;
- Soulignant que la lutte contre les inégalités éducatives nécessite une approche globale et coordonnée impliquant non seulement le système scolaire mais également les politiques sociales, de logement et de santé ;
- Considérant que l'accompagnement des familles en situation de précarité constitue un levier essentiel pour améliorer les chances de réussite scolaire des enfants ;

Invite le Gouvernement à

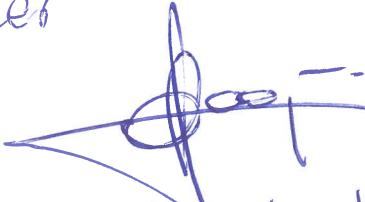
- Renforcer la coopération entre les services de l'Éducation nationale et les services sociaux afin d'identifier précocement les situations de vulnérabilité et d'apporter un soutien adapté aux familles ;
- Renforcer les contenus relatifs aux enjeux de la pauvreté et de la précarité ainsi qu'à leurs impacts sur le développement, le bien-être et l'apprentissage des enfants dans la formation initiale et continue des professionnels de l'éducation ;

- Déployer, en complément de la généralisation du *projet Alpha – zesumme wuessen* et par le renforcement de la coordination interministérielle entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale ainsi que le ministère du Logement, une stratégie globale et intégrée visant à lutter contre les inégalités éducatives et la pauvreté infantile par des mesures de soutien ciblées tant au sein du système scolaire que dans les domaines social, du logement et de la santé ;
- Mettre en place un système de monitoring permettant de suivre l'évolution des inégalités éducatives et d'évaluer l'efficacité des mesures déployées.


Francine Cloosner


Georges Engel


Ben Polidori


Claude Haug